

# YATEDO AIME VOS DONNÉES PERSONNELLES

LE 23 MAI 2011 BOUMBOX

**Collecter vos données personnelles à partir des réseaux sociaux, les stocker, les rendre accessibles. Pas très réjouissant, n'est-ce pas ? C'est pourtant ce que fait Yatedo. Découverte signée BoumBox.**

Vous n'avez pas de profil **Yatedo** ? Tous les gens branchés en ont un. En fait, vous en avez sûrement un, et vous ne le savez même pas. Moi même, j'ai découvert le mien il y a seulement deux jours, grâce à une alerte Google que j'ai mise sur mon nom (par pure vanité, je veux savoir ce qu'on dit de moi. En général la réponse c'est : rien du tout). **Allez donc voir sur Yatedo si vous y êtes.**

Au début, j'ai cru qu'il s'agissait simplement d'un moteur de recherche de personnes, comme 123people, qui est déjà un « **non service qui pue** », mais Yatedo est en fait **bien pire**. J'ai découvert ma photo de profil Facebook, une liste très raccourcie de mes contacts et c'est heureusement à peu près tout. D'autres ont des profils beaucoup plus complets, puisque Yatedo est parfois capable de relier vos comptes Facebook, Twitter, Viadeo, LinkedIn... et donc afficher votre bio, votre CV, vos derniers tweets, vos photos. **De nombreux internautes se plaignent** en découvrant leur profil Yatedo d'y voir des infos privées, périmées, fausses, ou bien de les voir liées ensemble : un CV LinkedIn et une photo de planking nudiste sur Facebook ne s'adressent pas au même public, où alors vous cherchez un boulot très particulier.



La différence entre 123People et Yatedo, c'est qu'alors que le premier va chercher les infos sur vous à chaque nouvelle requête, Yatedo se permet de vous créer un profil et de stocker vos données. La différence serait mince dans les faits si la base de donnée était mise à jour régulièrement. La FAQ du site explique cependant dans un français très approximatif :

“

***En raison du programme Beta en cours, les mise à jour automatiques prennent plus de temps.***

”

Plus de temps que quoi ? Visiblement, la base de donnée a été constituée en 2008/2009, et elle n'a pas été significativement mise à jour depuis, donc la réponse c'est « plus de temps que tous les autres sites du monde ».

Si vous vous dites prudent, donc, et que vous avez verrouillé votre compte Facebook, vous avez intérêt à l'avoir fait il y a quelques années. Vous savez, début 2008, quand les réglages de Facebook étaient encore plus incompréhensibles. Tout changement fait depuis est virtuellement inutile.

Mais ne vous inquiétez pas, Yatedo est un outil utile créé pour vous aider à gérer votre identité numérique, en tout cas c'est ce qu'**osent affirmer ses créateurs**. En effet vous pouvez supprimer ou modifier vos informations vous même sur Yatedo. Sauf que ce n'est pas si évident.

## Difficile suppression

Après tout, ce que fait Yatedo n'est pas si différent du Social Circle de Google, l'initiative qui a donné à Facebook l'envie de lancer **une campagne de communication anti-Google**. Ces données, vous pouvez aller sur le site de Yatedo et les supprimer, non ? Yatedo propose même pour ça deux techniques : la première, c'est d'**aller sur cette page** et d'entrer l'URL de votre profil Yatedo. Je l'ai fait, mais le site a refusé de supprimer mon profil parce que le compte Facebook sur lequel il est basé existe toujours.

OK, j'essaie donc la seconde méthode et là, je suis stoppé net dans la procédure : pour accéder à vos données il faut créer un compte Yatedo, d'abord en rentrant mon mail (pas de problème, j'ai des adresses poubelles pour ça) et en liant votre compte à votre compte Facebook. C'est à dire en donnant à Yatedo l'accès à beaucoup plus de données qu'ils n'en ont déjà sur vous et vos amis. Je sais pas vous mais moi ça ne me dit rien.

La cerise sur le gâteau c'est que selon **plusieurs témoignages**, même si vous êtes assez naïfs pour accepter de leur donner accès à votre compte Facebook, souvent la procédure échoue, ou bien votre compte réapparaît comme par magie sur Yatedo au bout de quelques semaines.



Alors, qu'est-ce que vous pouvez faire ?

En théorie, vous pouvez déposer une plainte auprès de la CNIL, expliquant que vous avez contacté le responsable du site et que vous lui avez laissé les deux mois réglementaires pour retirer vos infos de son site. La CNIL va l'ajouter à la pile et, à partir de là... bonne chance, **la CNIL a d'autres choses à faire**. En fait, il semble que le moyen le plus sûr soit d'aller vous plaindre sur **la page Facebook de Yatedo**, où ils accèdent poliment aux demandes des quelques internautes qui viennent se plaindre, du moins quand ils passent sur la page, une semaine sur deux, semble-t-il.

Reste que le principe de Yatedo est d'une légalité très discutable puisque le site stocke des infos sur vous sans vous en avertir et sans vous y donner un accès libre. L'entreprise mère du site, Yatedo SAS, a son siège social à Paris ou à Bordeaux, selon la page du site que vous consultez et, de toute façon, elle n'existe pas si vous la cherchez dans les registres officiels.

Vous pouvez par contre trouver tout ce que vous voulez savoir sur **Saad Zniber** et **Amyne Berrada**, les deux fondateurs, sur leur propre site.

J'ai eu Amyne Berrada au téléphone, il était très serviable, il m'a conseillé de lui envoyer un mail pour obtenir la suppression de mon compte. J'attends que ce soit fait, et je vous tiendrai au courant. Comme c'est un peu le principe de son site, je suis certain qu'il ne verra pas d'objection à ce que je reproduise ces infos ici, ainsi que sur la page **comment supprimer son compte Yatedo** que je viens de lancer sur Facebook.

Allez, je vous laisse, vous avez sûrement un coup de fil à passer.

---

Article initialement publié le 20 mai sur **BOUMBOX!**

Crédits photo FlickrR by-sa **olarte.oillie**

### RÉMI

le 23 mai 2011 - 11:54 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je viens de lire cet article qui fait un peu froid dans le dos ...  
J'ai été sur Yatedo, mon profil était bien référencé, mais aucune information n'était présente, seulement un ami que j'ai supprimé de Facebook il y a 3 mois ...  
J'ai utilisé la première méthode pour supprimer le profil ... et cela a fonctionné.  
J'ai recherché plusieurs amis sur la base de donnée, mais aucun résultat concluant.  
Merci de l'alerte dans tous les cas !*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### 2GOLDFISH

le 23 mai 2011 - 12:01 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'ai reçu une réponse d'Amyne Berrada, qui me confirme que mon profil à été supprimé mais que, je cite : "Votre profil Yatedo a été généré depuis vos autres profils (facebook, linkedin...) qui sont toujours publique et visible par tous le monde. Sachez que la suppression de votre profil Yatedo n'empêchera pas sa 're-génération' si vos autres profils continue d'être publique sur internet."*

*Visiblement, chez Yatedo, ils ne maîtrisent pas plus ce que fait leur site qu'ils ne maîtrisent le français.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ROMU

le 23 mai 2011 - 13:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour,  
J'ai connu Yatedo "grâce" à cet article (merci) et j'ai découvert un truc intéressant.  
Comme j'ai des photos de profil différentes sur chaque réseau social, j'arrive à savoir facilement quel est le profil présenté. En l'occurrence, on va s'occuper de Facebook.  
J'ai un copain (un vrai, mais aussi dans Facebook), qui a demandé la suppression de son profil Facebook, il y a maintenant plusieurs mois. Profil qui a été effectivement supprimé. Eh bien, il apparaît toujours dans mes amis sur Yatedo, et si je clique dessus, je vois la liste de ses amis.*

*Bref, ils aiment vraiment trop non données personnelles chez Yatedo.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BUZZ

le 23 mai 2011 - 13:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*encore un service qui ne sert à rien et qui nous gonfle. Yatedo tu parle d'un cadeau !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MICHEL**

le 23 mai 2011 - 18:34 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Yatedo ça pue.

Yatedo se moque de la gestion des données numériques des internautes, construisons une belle réputation à ses créateurs.

Répandons le mot que MM. Saad Zniber et Amyne Berrada sont des arnaqueurs. On verra si cela ne les fait pas réagir qu'une recherche sur leur nom remonte des informations indésirables.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**É-PATANT**

le 23 mai 2011 - 22:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



yapasunhacker pour les faire sauter ??

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MYLANIE**

le 23 mai 2011 - 23:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pareil que Rémi, la première méthode a fonctionné pour moi.

Les seuls info qui étaient présente : ma photo de profil facebook et un ami seulement. Je passe l'info !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**YOSK**

le 24 mai 2011 - 10:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je viens de supprimer mon compte yatedo via l'url indiquée sur leur page facebook : <http://www.yatedo.fr/index/privacy>

Cela a fonctionné de suite, et sans me demander la moindre authentification ou la moindre permission sur facebook (chose que j'aurais bien évidemment refusé).

Malheureusement, je pense avoir été trop vite. J'aurais en effet dû attendre un peu car certaines choses étaient étonnantes, en particulier le lien qu'il avait réussi à trouver entre mes comptes "facebook" et "blogger" (les amis apparaissant dans ma liste ainsi que ma photo de profil provenaient sans erreur possible de facebook, mais aucun lien vers mon blog ou mon compte google (et donc gmail !) n'apparaissent publiquement, je m'étonne donc de deux choses :

– Que ce lien ait pu être fait (je ne trouve moi-même manuellement aucune manière de lier ces deux profils !)

– Que Yatedo puisse indexer (et copier sur ses serveurs) des contenus de blogs ! Que ces contenus soient publics, c'est une chose, mais cela ne veut pas dire s'ils ne sont pas soumis aux droits d'auteur, et qu'il est donc autorisé de les reproduire de la sorte.

Au niveau de la législation, je pense qu'il pourrait être judicieux de creuser cette piste. Que des données soient "publiques", certes. Qu'il soit pour autant autorisé de les reproduire, je ne pense pas.

Si quelqu'un est dans le même cas (lien entre un compte "facebook" et une page protégée par les droits d'auteurs), il faudrait contacter Amyne Berrada et/ou Saad Zniber car je suis curieux de leur réponse sur ce point.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**HERMAN KALKOEN**

le 24 mai 2011 - 20:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'ai supprimé mon profil, ça a marché, si on veut... il est aussitôt réapparu avec d'autres infos piochées sur d'autres sites..

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### AMÉLIE

le 16 juin 2011 - 16:19 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je n'ai pas réussi à supprimer définitivement mon profil. Par contre, la désactivation temporaire fonctionne... même s'ils ont toujours les données, au moins elles ne sont pas visibles par le premier venu. Je vais bien me garder de réactiver.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JEAN DE LEVAT

le 7 août 2011 - 20:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'HISTOIRE DEMYSTIFIÉE de Jean de LEVAT

Membre entre autres de la Sté. des Etudes du Lot, du Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées, du Cercle Ernest RENAN, et de nombreuses autres associations littéraires, Jean de LEVAT est l'auteur de la série historique de « L'HISTOIRE DEMYSTIFIÉE ». Ses ouvrages s'attachent à rechercher la réalité des sources de ce que Napoléon lui-même qualifiait de « mensonges » et qui n'est souvent qu'un outil de propagande.

Sa bibliographie comprend :

1. • « Les origines historiques des 3 religions du Livre » ( Ed. La Sté. des Ecrivains ) – 2006 – épuisé / réédité en mai 2010 chez Publibook à Paris. ( Bibliothèques des Universités de Stanford / Berkeley(2) / Princeton / Harvard (2) / Boston, etc... ).
2. • « La filiation historique de la Franc-maçonnerie » ( Ed. Lacour-Ollé – Nîmes ) – 2007 ( Université Hassiba Benbouali de Chlef / Algérie ).
3. • « Les lourds secrets de l'Eglise Templière de Montsaunes » ( Ed. Lacour-Ollé-Nîmes ) – 2007 ( Librairie Empreintes / Rennes le Château ).
4. • « Les mirages de Lourdes » d'après l'oeuvre de Jean de Bonnefon ( Ed. Alphée / Jean-Paul Bertrand ) sept. 2008 .
5. Diffusion numérique par « Je livre mon histoire »
6. Diffusé par les membres de REZOBOK
7. Conférence donné le 21 avril au Cercle Ernest RENAN à Paris. Téléchargement des « Mirages de Lourdes » sur : <http://www.etoilesducoeur.fr/>
8. • « Les impostures religieuses » à paraître fin 2011
9. • « La Pucelle ou La Revenante » ( Ed. Edilivre – Paris ) pour juin 2011 – complément au bestseller de Marcel GAY « L'affaire Jeanne d'Arc » ( plus de 70 000 exemplaires vendus ).

Avec l'appui de ce dernier et d'autres journalistes d'investigations, ses titres figurent en excellente position sur tous les sites marchands d'Internet ( GOOGLE / Yahoo / Msn,... ), Fnac, Amazon, Chapitre, Alapage, Auchan, Décitre, Généanet, Ebuyclub, Priceminister, et même La Procure, ainsi que dans la plupart des grandes librairies ou Maisons de la Presse, les Hyper CARREFOUR et toutes les FNAC.

Diffusé par PROLOGUE QUEBEC sur plus de 4500 points de vente en Amérique du Nord, ainsi que sur les pays d'Europe Occidentale par Eurobusch dont la Suisse, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Gde. Bretagne, les USA (dont les plus prestigieuses Universités) et en Russie. Les ouvrages de Jean de LEVAT sont également diffusés en Vietnamien, en Chinois (CONFUCIUS INSTITUTE), en Coréen et en Japonais avec GIAODIEMonline, et aussi en Algérie, au Maroc, en Afrique du Sud, au Chili, en Australie et en Nlle. Zélande, etc... soit dans plus de 30 pays sur les 5 continents. Le prestigieux WORLD of BOOKS le diffuse « Livre en vedette » sur toute la planète.

Puvil Libros et Hiberbook diffusent également ses ouvrages dans le monde hispanique et portugais .

Il a été l'invité de Michel Field sur TF1/LCI, du Journal Le Monde au Collège de France, de L'Ecole Normale Supérieure sur son site FABULA, de TV Toulouse CT2E, ainsi que de nombreuses radios régionales comme Radio Enghien-Ile de France ( JP Carton ), Zenithfm ( Bretagne ), Soundmedia ( Suisse ), ou par des organes de presse comme « L'Est Républicain » – Nancy, « La Dépêche du Midi » – Toulouse (5), « Le Progrès » – Lyon, « Le Midi Libre » – Montpellier (2), « Info Clermont / Auvergne », « Viaouest » – Nantes, « la Semaine des Pyrénées » – Lourdes, et bien d'autres.

Il est aussi intervenu dans différentes émissions dont celles d'Yves Calvi « C dans l'air » sur France 5 ( « Jésus ce héros » ), et cité par Henri TINCK ( Le Monde ), France Info, France 3 Sud (Toulouse) ou Le Point, Télérama, Marianne, Facebook.

Enfin François Busnel du magazine LIRE, ou Martin Malvy, le Président de la Région Midi-Pyrénées, ont remarqué ses ouvrages.

Il est également l'invité de nombreux colloques et Salons littéraires à Paris comme le prestigieux Cercle Ernest RENAN ou le forum ORANGE et en Midi-Pyrénées (le Site « 7 à LIRE » de Robert LINAS et sur NETWORK) et à l'Académie des Jeux Floraux (2 fois Nominé).

En 2010 il a été invité à plus de 80 manifestations littéraires ou Salons régionaux et internationaux dont BRUXELLES, PARIS, GENEVE et MONTREAL.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JULIETTA

le 4 septembre 2011 - 11:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Bon article, concis, court qui va à l'essentiel. Il faut se dire aussi que c'est un projet d'école, et que peut être cette dernière à un mot à dire quand à tout ce qui se fait. Je me retrouve avec des données perso à la vue de tous alors que mon profil est paramétré en sorte qu'on ne les voit pas. Depuis février, je n'arrête pas de leur dire stopper ça, je n'irais pas pas créer un compte pour effacer celui qu'il y a déjà et que je n'ai jamais créer...S

Une demande à la CNIL a été envoyé...on verra bien!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### YATEDO

le 8 septembre 2011 - 18:35 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Nous avons constaté que beaucoup de gens pensent que Yatedo récupère les informations concernant les personnes de manière illicite. Pourtant ce n'est absolument pas le cas. Yatedo ne récupère que les informations qui ont été diffusées publiquement et de plein grès par leurs propriétaires.

Yatedo est moteur de recherche et à l'image des autres moteurs de recherche existants Yatedo parcourt les pages qui sont publiquement disponibles sur le web. Les informations récupérées par Yatedo sont des informations disponibles sur ces pages publiques.

Pour supprimer les informations vous concernant existantes sur Yatedo, vous devez tout d'abord vous assurer que l'ensemble des profils sociaux que vous détenez (Facebook, LinkedIn, Viadeo, ...) sont privés. Si ce n'est pas le cas veuillez vous référer aux conditions d'utilisation et au centre d'aide du site en question pour savoir comment faire en sorte que votre profil ne soit pas indexé par les moteurs de recherche.

Une fois vos profils sociaux privés, vous pourrez utiliser cet outil : Outil de suppression de profil Yatedo (<http://www.yatedo.fr/index/privacy>) pour les supprimer définitivement de Yatedo. Si les informations vous concernant ne proviennent pas d'un profil social, vous devez d'abord contacter le webmaster du site en question pour demander la suppression du contenu. Une fois le contenu supprimé du site internet, Yatedo se chargera de remettre à jour votre profil ou le cas échéant le supprimer.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### XELOU LE LOUP

le 28 septembre 2011 - 12:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Visiblement, la première solution a fonctionné pour moi. Je verrais ça dans quelques jours.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GUILLAUME

le 10 juin 2012 - 11:33 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et Yatedo de chercher 7 millions d'euros afin de s'installer dans la Silicon Valley

...

*Il faut beaucoup insister et menacer pour être désindexé définitivement de ce site que je considère comme parasite, mais c'est possible.*

*J'en ai fait l'expérience l'année dernière en faisant la chasse aux données personnelles qui avaient « fuité » sur le Net (via différents sites, les bases whois de certains registrars, etc.) : e-mails, coordonnées, photos, etc. afin d'en reprendre le contrôle. 123people et Yatedo ont été de ceux où il a été très difficile d'obtenir satisfaction rapidement et simplement, contrairement au joli discours affiché sur leurs sites.*

*Mais ils ne sont pas les seuls : j'ai eu beaucoup de difficultés à demander (et obtenir) la suppression de ma photo personnelle illustrant les comptes LinkedIn et Viadeo qui pouvaient se retrouver via leur CDN dans une requête Google Image (et le cache Google) et donc aussi sur... Yatedo !*

*On attend maintenant qu'au niveau Européen, le législateur fasse son travail et réglemente drastiquement la collecte et l'utilisation commerciale de données personnelles, fussent-elles « publiques » à un moment ou un autre.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## YOSK

le 12 juin 2012 - 16:38 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour.

*Réaction (molle, comme d'habitude, mais c'est mieux que rien) de la C.N.I.L. face aux agissements de Yatedo :*

<http://www.pcinpact.com/news/71610-cnll-yatedo-avertissement-donnees-informations.htm>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## COMMENT SUPPRIMER PROFIL COMPTE YATEDO

le 25 septembre 2012 - 17:01 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bonjour,

*je suis peut être long mais lisez avec attention*

*j'ai eu le même problème avec Yatedo*

*j'ai contacté les deux Yatedo et LinkedIn*

*Yatedo vous envoie une réponse standard avec un lien pour supprimer votre compte, etc.... IL NE FAUT EN AUCUN CAS SUIVRE CES DEMARCHES*

*vous ne ferrez que leur fournir encore plus d'informations et leur confirmer votre compte LinkedIn*

*une fois confirmé vous ne pouvez plus rien faire*

*LinkedIn nie toute implication et vous rassure qu'ils protègent les données de leurs membres mais il y a bien un petit logo "in" sur le site Yatedo...*

*bref, pour supprimer son profil compte Yatedo :*

**IL FAUT SUPPRIMER SON COMPTE LINKEDIN**

*mais supprimer définitivement, ne le mettez pas en veille ou autre chose*

*tout de suite seront supprimées toutes les informations sur tous les sites tiers connexes à LinkedIn*

*je viens de le faire j'étais convaincu que c'est LinkedIn au milieu, ça sert à rien de toute façon ce ci-dit réseau, juste à ramasser des infos sur les personnes*

*par contre, il est possible que si vous avez déjà confirmé votre compte LinkedIn sur Yatedo, à l'url respectif vos informations restent encore visibles*

*on verra pour combien de temps*

*bon courage*

*vous devez supprimer définitivement votre compte LinkedIn et recherchez tout de suite sur le net si vous retrouvez encore vos données personnelles*

*vous allez avoir une belle surprise*

*dites-moi si ç'a marché*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE